

## **RÉSOLUTION AG\_SPEC-27nov2012**

Il est convenu que l'assemblée générale approuve le tableau annexé le 25 octobre 2012 à la lettre d'entente 02-2012-2013 et que les amendements possibles sur le sujet ne soient pas applicables au processus d'évaluation de cette année.

Adopté à l'unanimité.

AG spéciale du SPPTU, 27 novembre 2012